

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} MARS 2024

Le 1^{er} mars 2024, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur CAZORLA Dominique, Maire.

Date de la convocation : 26 février 2024

Nombre de conseillers en exercices : 11

Étaient présents :

BLANCO Jordan

CAZORLA Dominique

CHABRIER Alexandre

CHARBONNIER Jérôme

DEFOND Marion

DEFOND Thérèse

FORET Clotilde

GIBERT Maryline

GOUTORBE TORRE Jeannine

MOREL Nathalie

Était absent : PENT Damien

Secrétaire de séance : CHARBONNIER Jérôme

Ordre du jour :

- Approbation de compte rendu de la séance du 2 février 2024
- Approbation de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme
- Étude du devis d'entretien des espaces verts du stade
- Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle
- Questions diverses

Ordre du jour : Approbation de compte rendu de la séance du 2 février 2024

Le compte rendu de la séance du 2 février 2024 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour : Approbation de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme

L'ensemble du dossier de modification a été adressé à tous les conseillers dans le délai réglementaire avant le conseil municipal de ce soir. Les conseillers impliqués de près dans cette modification ne participent pas au vote. Ainsi peuvent voter : CAZORLA Dominique, CHABRIER Alexandre, GIBERT Maryline, MOREL Nathalie, PENT Damien et GOUTORBE TORRE Jeannine. L'un d'eux étant absent, le quorum n'est pas atteint (5 présents au lieu de 6) et le conseil sera convoqué de nouveau prochainement.

Ordre du jour : Étude du devis d'entretien des espaces verts du stade

Le conseil municipal valide le devis de l'ESAT La Plume Verte de l'ESAT de Cremeaux pour l'entretien des espaces verts du stade pour un montant de 3 316,67 HT soit 3 980 € TTC.

Ordre du jour : Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle

Le conseil municipal décide de ne pas statuer ce jour concernant la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle et reporte cet ordre à un prochain conseil afin de pouvoir préparer des comparatifs annuels.

Ordre du jour : Questions diverses

• Information Illiwap

Il s'agit d'une application sur laquelle la commune peut transmettre de l'information rapidement aux habitants pour un montant de 100€ par an. Le conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette proposition.

- **Organisation du repas spectacle du CCAS du 24 mars 2024**

32 anciens + 6 invités + 11 conseillers = 49 personnes au repas. // Bon d'achat : 26 + 1 bon EHPAD

L'installation de la salle est prévue le vendredi 22 mars à partir de 14h00. Arrivée le 24 mars à partir de 11h30. Spectacle Tangopéra à partir de 16h00 ouvert au public (tarif de 5€ l'entrée).

- **Organisation de la commémoration du cessez-le-feu en Algérie**

Samedi 16 mars à 11h30 (installation du vin d'honneur à 11h15).

- **Calendrier**

Jeudi 07 mars – Conseil d'école à 18h00 à Saint Priest.

Samedi 16 mars – Loire Propre, accueil à la mairie à 8 h.

Samedi 16 mars – Commémoration du Cessez-le-feu en Algérie à 11h30 devant le monument aux morts.

Vendredi 22 mars – Installation de la salle des fêtes pour le repas du CCAS à partir de 14h00.

Dimanche 24 mars – Repas spectacle du CCAS.

Vendredi 29 mars – Assemblée générale du comité de la foire à 19h00 à la cantine.

- **Comité de pilotage de la concertation pour la reconfiguration du site minier du 29 janvier**

Le compte rendu doit être adressé à la mairie mardi 5 mars.

La séance est close à 22h30.

Le président,



Le secrétaire,

